



MIM

Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



BUDGET 2025

Le budget pour l'année 2025 a été adopté par le conseil municipal en décembre dernier. L'essentiel en est présenté dans les pages suivantes. Il est possible de visionner la séance extraordinaire à l'occasion de laquelle il a été adopté ou consulter la présentation électronique qui en été faite à cette occasion sur le site web de la Ville, au vsad.ca.

Le budget pour 2025 gèle les tarifs et le compte de taxe pour la résidence moyenne. Le conseil municipal a décidé de diminuer le taux de taxation afin d'absorber l'augmentation moyenne des valeurs foncières liée au dépôt du dernier rôle d'évaluation (~30%). Il en va de même pour la majorité des autres catégories d'immeubles. Ainsi, une propriété dont la valeur se situe à la moyenne voit son compte de taxe gelé encore cette année. Évidemment, si la valeur d'une propriété s'est appréciée plus que la moyenne, le compte de taxe en est d'autant plus élevé. Et à l'inverse, si la valeur d'une propriété s'est appréciée moins que la moyenne, il y a baisse du compte de taxes. Cela dit, globalement, ces différences s'équivalent et la Ville va chercher en 2025 le même revenu total de taxation qu'en 2024 pour les immeubles existants.

Depuis 2021, il n'y a eu aucune augmentation de taxes à Saint-Augustin-de-Desmaures. Et une baisse de 8% en 2022. Pendant cette période, l'inflation a totalisé près de 17%. C'est dire que depuis 2021, c'est près de 25% d'augmentation des dépenses (17% d'inflation et 8% de baisse de taxes) que la Ville a « absorbé » sans en refile la facture aux citoyens. Ajoutez à cela que les projections sur les années à venir prévoient qu'un maintien de ce gel est réalisable, et l'exploit est notable. Tel que prévu, le taux de taxation pour certaines catégories d'immeubles est désormais plus bas que dans des villes avoisinantes et, pour peu qu'on garde le cap, pourra bientôt l'être pour toutes les catégories versus toutes les villes avoisinantes.

Considérant l'état dans lequel étaient nos finances il y a dix ans, c'est plus que remarquable et on doit collectivement s'en féliciter.

La vigilance sera de mise à l'avenir afin de ne pas retomber dans le cercle vicieux de l'endettement irréfléchi et revivre cet épisode noir de notre histoire récente. Notre dette sera un mauvais souvenir dès l'an prochain, n'en déplaise aux banquiers; il nous appartient de ne pas leur redonner le sourire lorsqu'il sera question de Saint-Augustin-de-Desmaures. Gardons les sourires pour les Augustinois.



PLANTATION D'ARBRES

Le conseil a décidé pour 2025 de bonifier le programme d'aide financière à la plantation d'arbres destiné aux résidents, entreprises et institutions. Ce programme d'aide financière prévoit un remboursement accordé par la Ville équivalant à 50% du montant total déboursé pour l'acquisition d'un ou plusieurs arbres et pour les services de plantation, le cas échéant. Pour 2025, le remboursement maximal est passé de 300 \$ à 500 \$ pour toutes les demandes visant un même terrain privé par année civile. La subvention est applicable aux arbres plantés en cour avant, latérale ou arrière.



Les détails de cette offre sont disponibles sur le site Web de la Ville. Vous êtes invités à profiter en grand nombre de ce programme et à le faire connaître autour de vous.

Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures



Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 4 et 18 février à 18 h 30 dans la salle du conseil à l'hôtel de ville, située au 200, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Pour y participer, plusieurs options s'offrent à vous :

1. Présentez-vous en personne à la séance, vous pourrez y poser vos questions ;
2. Connectez-vous via le lien Teams diffusé le jour de la séance via nos différents médias, vous pourrez poser vos questions via la section Q&R ;
3. Posez vos questions en complétant le formulaire disponible sur le site web à l'adresse <https://vsad.ca/seances>.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX !

BUDGET 2025

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2025 - 2029



Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (VSAD) a adopté son budget 2025 se chiffrant à près de 76,2 M\$, lors de la séance extraordinaire du 10 décembre dernier. Vous trouverez l'information complète portant sur le budget sur notre site web via le lien suivant <https://vsad.ca/budget-finances>. En ce qui a trait à la webdiffusion de la séance, le lien suivant vous permet d'en faire l'écoute : <https://vsad.ca/webdiffusion>.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027

L'adoption du budget 2025 coïncide avec le dépôt par le Service de l'évaluation de l'Agglomération de Québec du nouveau rôle d'évaluation foncière pour les années 2025-2026-2027. Ce rôle engendre une hausse globale de la valeur de la richesse foncière de 30 % pour les immeubles situés sur le territoire de la ville. Afin d'atténuer l'impact de cette croissance des valeurs foncières, les taux de taxation 2025 sont diminués afin de n'engendrer globalement aucun revenu supplémentaire pour la Ville, à l'exception de la catégorie terrains vagues desservis. En fin d'année 2024, vous avez reçu à votre domicile un avis d'évaluation émis par le Service d'évaluation de l'Agglomération de Québec. Pour toute information complémentaire à cet avis ou pour vous prévaloir du processus de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière, consultez le : <https://vsad.ca/budget-finances>.



TAXES

TAUX DE TAXATION

	2024	2025	Écart
Taux de taxes (par 100\$ de Richesse foncière)			
Taux de base	0.9772	0.7436	(0.2336)
6 logements et plus	0.9772	0.7937	(0.1835)
Terrain vague desservi	1.9544	1.5873	(0.3671)
Commercial - valeur 510 000\$ et moins	2.4847	1.9707	(0.5140)
Commercial - valeur de plus de 510 000\$	3.1372	2.4905	(0.6467)
Industriel	2.9868	2.2705	(0.7163)
Immeuble agricole	0.9772	0.7205	(0.2567)
Forestier	0.9772	0.7037	(0.2735)

REVENUS

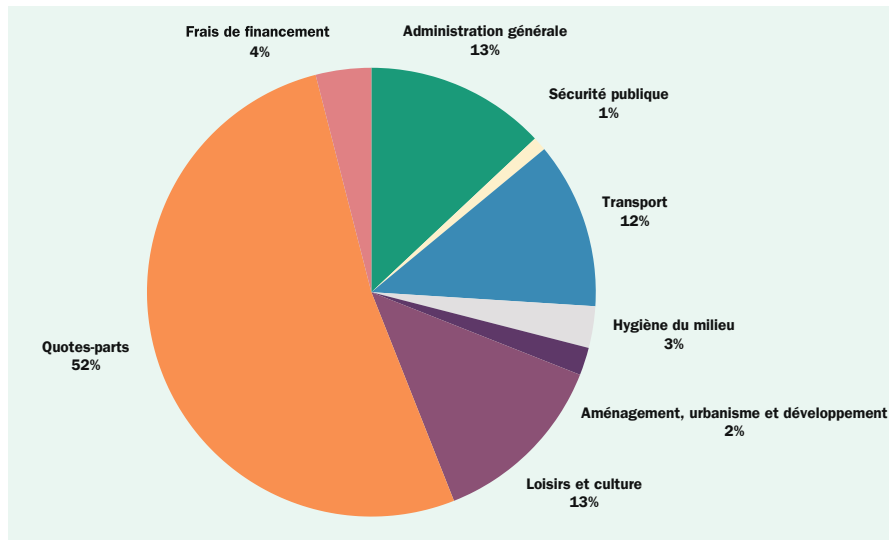
Le budget 2025 présente une croissance des revenus d'environ 5 % par rapport au budget 2024, considérant des revenus supérieurs d'environ 3,8 M \$.

Cette hausse de revenus est principalement attribuable à la construction de nouveaux immeubles, aux revenus d'intérêts produits par les surplus financiers qui ont été placés à des taux favorables et aux revenus en croissance provenant des droits de mutations immobilières, payables lors de l'acquisition d'un immeuble sur le territoire de la ville.

	2024	2025
Revenus		
Taxes	61 927 328 \$	64 067 775 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 583 943 \$	1 618 991 \$
Transferts	2 363 603 \$	2 500 484 \$
Services rendus	1 060 044 \$	1 063 169 \$
Imposition de droits	1 499 000 \$	2 250 000 \$
Amendes et pénalités	70 000 \$	70 000 \$
Autres revenus d'intérêts	3 833 700 \$	4 600 000 \$
	72 337 618 \$	76 170 419 \$

BUDGET 2025

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2025 - 2029



DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement estimées au budget 2025 sont en hausse de 8 M\$.

Cette croissance est en majeure partie causée par l'augmentation de la quote-part d'agglomération qui passe à 36,86 M\$, en hausse de 4,7 M\$ (soit 14,66 %).

Les dépenses de proximité prévues s'élèvent à 35 M\$, en hausse de 3,3 M\$ (soit 10 %).

FINANCEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES)

Pour financer les investissements 2025 du Programme quinquennal d'immobilisations de près de 41 M\$, le budget 2025 prévoit un paiement comptant des projets pour 2,5 M\$, l'utilisation du fonds de roulement pour 1 M\$, l'utilisation d'une partie du surplus non affecté pour 25 M\$, ainsi que des subventions pour 12,5 M\$.

	2025
Investissements au PQI	41 088 121 \$
Source	
Subventions	12 497 275 \$
Paiements au comptant	2 550 980 \$
Fonds de roulement	1 000 000 \$
Surplus	25 039 866 \$
Total	41 088 121 \$

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2025 - 2029

La planification des dépenses en immobilisations sur une période de cinq ans au lieu de trois ans, permet d'avoir une vision à long terme, de mieux planifier et d'éviter les mauvaises surprises. Cette planification est mise en pratique à la Ville depuis 2018.

Les investissements projetés au PQI sont de l'ordre de 41 M\$ en 2025, 23,5 M\$ en 2026, 26,1 M\$ en 2027, 28,4 M\$ en 2028 et de 8,3 M\$ en 2029.

Les principaux investissements prévus pour l'année 2025 sont les suivants :

- Finalisation du réaménagement du garage municipal et de l'hôtel de ville : 10,6 M\$;
- Conception et réaménagement intérieur de la bibliothèque Alain-Grandbois : 1 M\$;
- Réaménagement d'un bâtiment (réservoir) au parc Riverain et prolongement des sentiers vers le secteur nord : 2,7 M\$;
- Aménagements du parc de la Falaise : 2,5 M\$;
- Réaménagement du parc Richard-Gosselin : 0,8 M\$;
- Relocalisation du parc canin : 0,5 M\$;
- Réaménagement des intersections des routes Tessier/138 et de Fossambault/138 : 4 M\$;
- Réfection d'une partie du rang des Mines et du chemin Girard : 4 M\$;
- Réfection d'une partie du rang du Petit-Capsa (phase 1) : 1,5 M\$;
- Aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte (phase 1): 2,1 M\$;
- Travaux de pavage sur diverses rues du territoire : 5,1 M\$;
- Renouvellement de véhicules : 1 M\$.



DETTE

La dette totale formée de celle à la charge de l'ensemble des citoyen-ne-s de la Ville et de celle liée aux taxes de secteurs sera de près de 8,6 M\$ à la fin de 2025, considérant qu'un remboursement anticipé de 22,4 M\$ sera réalisé en cours d'année. La stratégie de remboursement anticipé de la dette mise en place il y a quelques années est maintenue dans les prévisions 2025 à 2027, puisqu'après ce moment, la dette à la charge de l'ensemble des citoyen-ne-s sera totalement remboursée.

TRÉSORERIE *et taxes*

TAXATION ANNUELLE 2025

DATE D'ENVOI DU COMPTE DE TAXES 2025 : 31 janvier 2025

NOMBRE DE VERSEMENTS POSSIBLES SANS INTÉRÊT : 12

PREMIÈRE ÉCHÉANCE : 3 mars 2025

CALENDRIER DES PAIEMENTS : 3 mars, 1^{er} avril, 1^{er} mai, 2 juin, 2 juillet, 1^{er} août, 2 septembre, 1^{er} octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre 2025, 6 janvier et 3 février 2026.

Que vous soyez nouvellement propriétaire ou non, si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2025 à la mi-février, communiquez avec le Service de la trésorerie pour en obtenir une copie. Chaque bloc propriétaire (plusieurs propriétaires d'un immeuble ayant des adresses de correspondance différentes) recevra un exemplaire du compte de taxes. Pour nous rejoindre : 418 878-2955 ou par courriel tresorerie@vsad.ca.

Il est important de savoir qu'un seul compte de taxes annuelles est émis par propriété. Le compte de taxes étant valide pour l'année entière et attribué à la propriété, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ne réémet pas de comptes de taxes foncières au nouveau propriétaire d'un immeuble. Ce dernier a donc la responsabilité de s'assurer que les taxes municipales dues sont acquittées, même si c'est le nom de l'ancien-ne propriétaire qui apparaît sur le compte de taxes.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT PRÉAUTORISÉ (PPA) ET DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA)

Si vous n'êtes pas déjà inscrit-e, remplissez le formulaire pour paiements récurrents disponible au <https://vsad.ca/budget-finance> et retourner-le accompagné d'un spécimen de chèque portant la mention « annulé ».

Note : Si vous êtes inscrit-e au PPA ou DPA, vous trouverez une mention sur votre compte de taxes dans la section « Échéances(s) et paiement(s) ».

PAIEMENT AUTOMATISÉ

Selon les options par les institutions financières participantes : Internet, téléphone, guichet automatique.

Par Internet, trouvez-nous plus facilement en inscrivant « Augustin ». Le numéro de référence est le numéro à 18 chiffres de votre matricule. Assurez-vous que votre numéro de matricule n'ait pas changé depuis l'année dernière afin que vos paiements s'effectuent sans problème.

DÉBIT OU ARGENT

À l'hôtel de ville entre 8 h et 16 h du lundi au vendredi. Prenez un rendez-vous avec nous avant de vous déplacer. Aussi, nous vous prions de vérifier la limite autorisée par votre institution financière pour un paiement par débit.

DÉJÀ INSCRIT-E AU PPA ?

Votre adhésion se renouvelle automatiquement d'année en année jusqu'à son annulation de votre part. Le formulaire d'annulation est disponible au <https://vsad.ca/budget-finance>.

POUR PAYER VOS TAXES EN MOINS DE 12 VERSEMENTS ?

Vous pouvez regrouper les versements pour effectuer moins de paiements.

Portez une attention particulière à la date d'échéance pour ne pas payer d'intérêt. Les dates d'échéance et les montants à payer sont détaillés dans la section « Échéance(s) et paiement(s) » sur votre compte de taxes et sur les coupons.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/budget-finances> ou à communiquer avec le Service de la trésorerie par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel tresorerie@vsad.ca.

TRAVAUX PUBLICS *et sécurité routière*

6 FAÇONS DE S'INFORMER LORS DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

1. Inscrivez-vous au Portail citoyen, afin de recevoir les avis par message texte ou courriel : <https://citoyen.vsad.ca> ;
2. Visitez le site web de la ville, un bandeau rouge vous informera si un avis de déneigement est en vigueur : <https://vsad.ca> ;
3. Suivez-nous sur la page officielle Facebook de la VSAD : <https://www.facebook.com/VSADofficiel> ;
4. Surveillez les panneaux lumineux à messages variables ;
5. Guettez les feux lumineux d'interdiction de stationnement ;
6. Appelez la ligne Info-Neige au 418 878-6344.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter le Service des travaux publics par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel travauxpublics@vsad.ca.

JURIDIQUE, GREFFE *et avis publics*



En vertu du Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

1. 23 janvier – Mise en vigueur du Règlement n° 2034-729 à tous les contribuables de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

2. 10 janvier – Dépôt du rôle général de perception pour l'année 2025

3. 10 janvier – Appels d'offres

APO-2025-001 - Contrat pour la réalisation d'un audit technique multidisciplinaire en vue de la revitalisation d'un bâtiment au parc Riverain (SÉAO 20038565)

APO-2025-002 – Contrat relatif à la réalisation de services mécaniques et à la fourniture de pièces (SÉAO 20038577)

APO-2025-003 – Contrat pour la location de machinerie lourde avec ou sans opérateur (Pelles hydrauliques et bouteurs) (SÉAO 20038582)

APO-2025-005 – Contrat d'approvisionnement pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires et d'abrasifs (SÉAO 20039559)

APO-2025-006 – Contrat pour la fourniture d'un tracteur compact avec équipements d'hiver (SÉAO 20039555)

4. 19 décembre – Modification du lieu des séances du conseil municipal pour l'année 2025

5. 19 décembre - Promulgation

Règlement n° 2024-734 sur la taxation des terrains vacants dans le parc industriel et certaines zones limitrophes

Règlement n° 2024-733 modifiant le Règlement no 2023-707 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la plantation d'arbres

Règlement n° 2024-732 sur la mise en place d'un programme d'aide financière pour la réalisation de travaux d'adaptation et d'installation d'équipements nécessaire à l'accessibilité résidentielle pour l'année 2025

Règlement n° 2024-731 sur les taux de taxes, compensations et divers tarifs pour l'année financière 2025

6. 9 décembre - Appel d'offres

APO-2024-052 - Contrat de services professionnels en architecture du paysage pour le réaménagement du parc Richard-Gosselin (SÉAO 20034591)

7. 6 décembre - Promulgation du Règlement n° 2024-730

8. 29 novembre - Prévisions budgétaires 2025 et Programme Quinquennal d'Immobilisations 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029

9. 14 novembre - Demandes de dérogations mineures

100, rue du Lotier (lot 3 058 451)
177, rue du Foin (lot 3 058 500)



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/avis> ou à communiquer avec le Service juridique et du greffe au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel greffe@vsad.ca.



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



MONOXYDE DE CARBONE

C'est un gaz **inodore, incolore et insipide** (sans goût) qui représente un risque sérieux pour la santé pouvant causer la mort. L'utilisation de systèmes de chauffage d'appoint ou de tout autre appareil fonctionnant au gaz, au charbon ou au bois doit se faire à l'extérieur exclusivement.

En tout temps :

- Assurez-vous de suivre les recommandations du fabricant ;
- N'utilisez pas d'appareils à l'intérieur qui ne sont pas conçus à cet effet (BBQ, petit poêle au charbon, génératrice, etc.) ;
- Assurez-vous d'avoir des avertisseurs de monoxyde de carbone et de fumée à batteries fonctionnels.

Pour en savoir plus, visitez le : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/incendie/prevention/conseils/conseils-monoxyde-carbone.aspx>.

DÉGAGEMENT DES ACCÈS

Il est important de tenir dégagés les accès à votre résidence (portes, fenêtres au sous-sol et escaliers) en tout temps. En cas d'urgence, l'évacuation du bâtiment sera ainsi plus rapide.

Assurez-vous également que votre adresse civique soit facilement visible de la rue. Au besoin, les intervenant-e-s d'urgence pourront la repérer rapidement.

NOUVELLE LIGNE NON URGENTE POUR JOINDRE LE SERVICE DE POLICE

Saviez-vous qu'il est maintenant possible de joindre le Service de police pour toute situation ou événement non urgents sans passer par le 911 ? Ne craignez plus de déranger et **composez le 418 691-6911**.

Voici des exemples de situations non urgentes qui doivent être signalées au 418 691-6911 :

- Le dépôt d'une plainte ou l'obtention d'un numéro de rapport d'événement à la suite d'un vol, d'un méfait ou d'une fraude ;
- Un véhicule abandonné ;
- Une action sur la voie publique qui perturbe la circulation (marche, manifestation, etc.) ;
- Un objet trouvé ou perdu ;
- Tout bien matériel qui nécessite une vérification étant donné sa nature inusitée.

Pour en savoir plus et faire le bon numéro au bon moment : https://www.ville.quebec.qc.ca/nous_joindre.



BÂTIMENTS, PARCS *et espaces verts*

ANNEAU DE GLACE LAC SAINT-AUGUSTIN

Le 11 janvier dernier a marqué le lancement de la saison 2024-2025 de l'anneau de glace sur le lac Saint-Augustin pour le plaisir des petit-e-s et des grand-e-s !

Comme l'année dernière, les Augustinois-es peuvent profiter d'un comptoir offrant des collations chaudes et froides pendant les fins de semaine, ainsi que d'une terrasse extérieure avec foyer et espaces conviviaux.

Pour la sécurité des usagé-e-s et des personnes qui l'entretiennent, ainsi qu'en raison des conditions météorologiques qui varient constamment, une page Facebook a été dédiée à cet anneau de glace, afin d'informer la population des conditions.

Donc, vous pouvez consulter la page Facebook « Anneau de glace du Lac Saint-Augustin » pour y voir des mises à jour régulières sur les différentes activités et, bien sûr, l'état de la glace et des installations.



PATINOIRES EXTÉRIEURES

Les différentes patinoires de la Ville sont également ouvertes à tous et à toutes. L'accès est gratuit, profitez-en pour venir vous dégourdir, prendre l'air et vous amuser !

Consultez le <https://sites.google.com/view/vsadpatinoires/conditions> pour tous les détails portant sur les patinoires.

Vous pouvez également voir en temps réel l'achalandage des patinoires via les liens suivants :

CSR Delphis-Marais : <https://www.youtube.com/watch?v=6eDlnVMSVLA> ;

CSR les Bocages : https://www.youtube.com/watch?v=8xuQ13by_YY.



NOUVEAUX PROJETS DU SERVICE DES BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS

PARCS GABOURY, DU SOURCIN ET DES BOCAGES

Un contrat a été octroyé à la firme BC2 Groupe Conseil inc. pour la confection des plans et devis afin de procéder à la mise à niveau de ces trois parcs, entre autres, par l'aménagement d'une aire d'entraînement.



PARC RIVERAIN

La Ville souhaite procéder au prolongement du sentier du parc Riverain vers le secteur nord ainsi que l'aménagement d'un stationnement. Un mandat a été donné à la firme Opaysage pour la confection des plans et devis.

PARC CANIN

Le parc canin de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures sera relocalisé sur le terrain situé derrière le Complexe sportif multifonctionnel situé au 230, route de Fossambault. La Ville a octroyé un mandat en architecture du paysage à la firme BC2 Groupe Conseil inc. pour la confection des plans et devis.



Surveillez les prochaines éditions du MIM pour rester informé-e-s sur les nouveaux projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures municipales !



Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/parcs> ou à communiquer avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel info@vsad.ca.

RESSOURCES HUMAINES *et emplois*

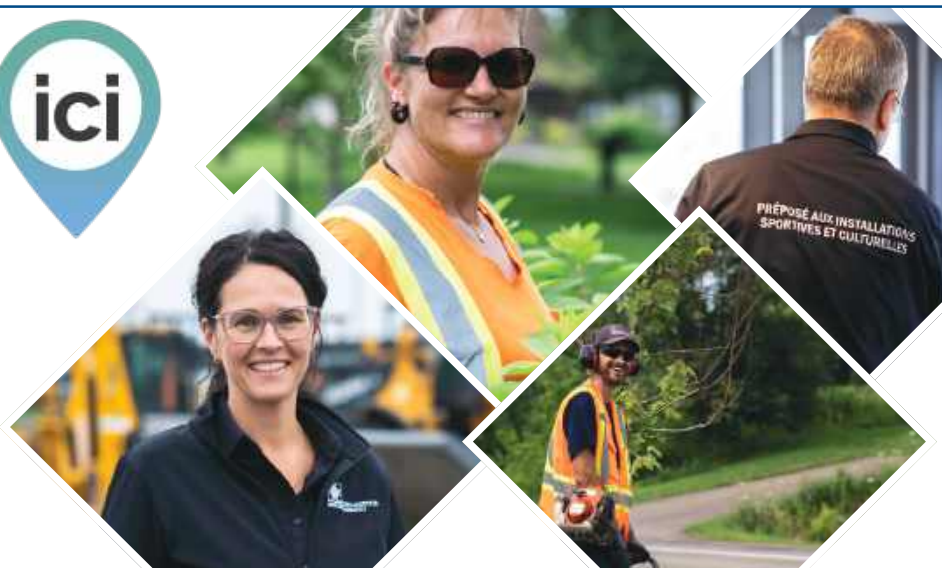
TA CARRIÈRE SE TROUVE

Découvre les possibilités qui te sont offertes :

- Journalier-ière
- Horticulteur-trice journalier-ière
- Superviseur-e aux travaux publics
- Stagiaire en génie civil
- Préposé-e aux installations sportives et culturelles
- Étudiant-e-s à la sécurité et prévention dans les parcs



Tu souhaites en savoir plus?
vsad.ca/carriere



UNE FIERTÉ DE REPRÉSENTER TA VILLE

Tu cherches un emploi d'été qui a du sens, dans lequel tu peux développer tes compétences ? La VSAD offre une multitude d'emplois étudiant-e-s et c'est ta chance de briller ! Bien plus qu'un simple travail saisonnier, c'est une expérience formatrice qui enrichira ton CV et te préparera pour ta future carrière.

Tu apprendras à gérer des responsabilités, à collaborer avec une équipe dynamique et à relever des défis concrets. Travailler pour la VSAD te permettra de grandir, de t'impliquer et de faire une différence. Ne laisse pas passer cette chance !

Ton emploi étudiant se trouve

TON ÉTÉ N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ENRICHISSANT !

Reste à l'affût et surveille nos plateformes pour ne pas manquer nos prochaines offres d'emplois.

C'est le moment d'ajouter la touche finale à ton cv !



Curieux-se d'en savoir plus?
vsad.ca/carriere



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au recrutement et pour consulter tous les appels de candidatures, visite notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/carriere> ou communique avec le Service des ressources humaines par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel rh@vsad.ca.

ENVIRONNEMENT

et matières résiduelles

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3 	4 	5 	6 	7
10 	11 	12 	13 	14
17 	18 	19 	20 	21
24 	25 	26 	27 	28

MARS

L	M	M	J	V
3 	4 	5 	6 	7
10	11	12	13	14
17 	18 	19 	20 	21
24	25	26	27	28
31 				

Ordures

Les ordures sont ramassées aux deux semaines pendant l'hiver.

ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Besoins de sacs mauves ? La VSAD fait la distribution de sacs mauves dans trois de ses bâtiments :

- **Complexe sportif multifonctionnel**, situé au 230, route de Fossambault ;
- **Bibliothèque Alain-Grandbois**, située au 160, rue Jean-Juneau ;
- **Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE)**, situé au 4950, rue Lionel-Groulx.

En mai et en novembre, une distribution en porte à porte de rouleaux est prévue.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines en février.

Encombrants

La prochaine collecte aura lieu mercredi **5 février**.

Rappel : La collecte des encombrants est effectuée le mercredi. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi précédent la collecte (lundi 3 février), à midi.

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.). Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille. **ATTENTION :** Il pourrait arriver que notre fournisseur ne puisse terminer la collecte le jour prévu; il repassera alors dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://vsad.ca/matieresresiduelles>, onglet Encombrants;

Inscription par téléphone : 418 878-4662, poste 5406.

Écocentre - 3381, rue de l'Hêtrière

Horaire d'hiver : du 16 novembre au 14 avril

Lundi et mardi: fermé

Mercredi: 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi: 9 h à 18 h

Samedi et dimanche: 9 h à 17 h

* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

RÉFORME DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) prend en charge l'ensemble des coûts liés à la collecte et au transport des matières recyclables. Auparavant, cette responsabilité incombait aux municipalités, soutenues par des subventions provinciales.

L'objectif principal de cette réforme, annoncée par le gouvernement provincial, est d'uniformiser le système de collecte sélective à l'échelle provinciale, avec une liste commune des matières acceptées, tout en augmentant les taux de recyclage. Par ailleurs, les contrats avec les fournisseurs de services de collecte sont désormais standardisés.

Pour plus d'information, visitez le <https://www.eeq.ca/modernisation>.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES À SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le contrat actuel entre la Ville et GFL Environmental Inc. se terminera le 28 février 2025. Jusqu'à présent, un service hebdomadaire de collecte des matières recyclables était offert aux citoyen-ne-s. Cependant, selon l'entente proposée par ÉEQ, la fréquence de collecte devait, entre autres choses, passer à une fois toutes les deux semaines.

Considérant cela comme une diminution de la qualité du service, la Ville n'a pas accepté ce changement de fréquence, puisque le système de collecte à la VSAD était très performant et répondait aux besoins des citoyen-ne-s. Malgré un processus de médiation entre VSAD et ÉEQ, aucune entente n'est intervenue, ce qui implique que ÉEQ assurera le service de la gestion de la collecte sélective sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

CALENDRIER DES COLLECTES RÉSIDUELLES

À partir de mars 2025, le recyclage ne figure plus dans le calendrier des collectes résiduelles (disponible via l'adresse <https://vsad.ca/matieresresiduelles>). Soyez assuré-e-s que les collectes auront bien lieu. Étant donné que la Ville ne gère plus ce service, elle n'est toutefois pas encore en mesure d'annoncer les dates précises pour l'année à venir.

Les informations vous seront transmises par ÉEQ et relayées par les différents médias de la VSAD dès qu'elles seront disponibles.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux matières résiduelles, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/matieresresiduelles> ou à communiquer avec le Service à la clientèle par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel matieres.residuelles@vsad.ca.

URBANISME, quelques informations importantes

DISPOSITION DE LA NEIGE



N'oubliez pas qu'il est interdit de disposer votre neige sur les lieux publics, que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur un terrain municipal.

OBSTRUCTION DES COURS D'EAU

La Ville demande aux déneigeur-euse-s et aux propriétaires d'aire de stationnement à proximité de cours d'eau d'éviter de disposer de la neige dans un cours d'eau (ruisseau, rivière ou lac), car cela pourrait empêcher le libre écoulement de l'eau.

Pourquoi ? Chaque hiver, le non-respect du Règlement entraîne des problèmes de sécurité et représente une nuisance à la qualité et au bon déroulement des opérations courantes de déneigement, ainsi que pour le ramassage des matières résiduelles.

En vertu du Règlement n° 2014-433 sur le déneigement et le stationnement en période hivernale, quiconque contrevient à cette consigne commet une infraction et est passible d'une amende de 45 \$.

Merci de contribuer ensemble au bon déroulement des travaux de déneigement de notre ville !



En plus de constituer un risque important d'obstruction, le dépôt de neige dans les cours d'eau peut être nuisible à la bande riveraine et occasionner un apport en sédiments et en polluants (sels de déglacage, abrasifs, hydrocarbures, etc.) dans l'écosystème aquatique.

En adoptant communément un comportement de prévention proactive, les risques seront réduits, et ce, pour le bien de tous et toutes.



BILAN DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PLANTATION D'ARBRES

Pour sa deuxième année consécutive d'implantation, le programme d'aide financière visant à promouvoir et à favoriser la plantation d'arbres par les citoyen-ne-s sur les terrains privés ou institutionnels du territoire de la ville, a permis de subventionner 39 plantations d'arbres pour un total d'aide financière versée s'élevant à près de 7 250 \$.

Nous tenons à remercier les citoyen-ne-s ayant planté des arbres sur leur terrain et ayant par le fait même participé à l'embellissement de la ville.

Le programme se poursuit encore en 2025. Par ailleurs, le remboursement maximal est désormais fixé à 500 \$, n'hésitez pas à y prendre part.

Balayez le code QR pour accéder à la page de la subvention.




NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse : <https://vsad.ca/permis> ou à communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.

DES NOUVELLES *de nos partenaires*

LA LIVRAISON DU BONHEUR PAR L'ORGANISME SOLIDARITÉ FAMILLES ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Encore cette année, la livraison du bonheur a été faite par l'organisme Solidarité familles Sécurité routière.

Le 26 novembre dernier, de petit-e-s lutin-e-s ont livré du bonheur (petites douceurs) aux brigadier-ère-s du secteur les Bocages à la VSAD.

Cette activité vise à rendre hommage à l'engagement des brigadier-ère-s scolaires pour leur travail indispensable en matière de sécurité auprès de nos enfants.



GRAND LANCEMENT DU BALADO MENSUEL DU CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE CÔTÉ-JARDINS DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

C'est avec une immense joie et une très grande fierté que les responsables du centre de soins de longue durée Côté-Jardins vous partagent un projet qui a vu le jour l'été dernier, soit le Balado mensuel.

Le balado est diffusé une fois par mois. Il explore les questions importantes liées au bien-être et à la gestion quotidienne dans un CHSLD. Aussi, il sert à outiller les personnes qui accompagnent l'un-e de leur proche dans leur quotidien. L'animatrice Marie-Christine Simard, éducatrice spécialisée au site Jardins du Haut-St-Laurent, vous accompagne dans ce voyage avec ses invité-e-s.

Dans chaque épisode, des sujets variés allant de la santé, au bien-être, à la vie sociale et aux activités culturelles de l'établissement, seront abordés. Au fil des mois, des conseils pratiques, des histoires inspirantes et des ressources précieuses vous seront offerts pour vous aider à accompagner votre proche.



PRÊT-E À COMMENCER?

Alors assoyez-vous, détendez-vous et laissez-vous guider vers une exploration enrichissante de la vie en CHSLD.

BALAYEZ LE CODE QR POUR ACCÉDER AU BALADO



COLLECTE DE SANG Lundi 10 février

PRENEZ RENDEZ-VOUS: hemaquebec.ca

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES
Complexe sportif multifonctionnel



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux relations citoyennes (communications), nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/communication> ou à communiquer avec le Service des loisirs, culture et relations citoyennes, par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel communications@vsad.ca.



LOISIRS, CULTURE *et relations citoyennes*

PITOUS DU MOIS

Dans le but de souligner l'importance de la licence canine, la VSAD vous présente cette rubrique mensuelle au MIM.

Nous vous présentons :

Jack bientôt 3 ans (fait de la thérapie assistée) et Moka bientôt 2 ans, tous les deux Bouvier-Bernois.

Selon Johanne Bouchard, ce sont « De grosses boules d'amour attachantes, complices et s'entendent comme frère et sœur ».



QUI SERA NOTRE PROCHAIN PITOU DU MOIS ?

Vous souhaitez que votre petite boule de poils fasse partie des prochaines publications du MIM et qu'elle soit en vedette sur nos réseaux sociaux et sur les panneaux à messages variables de la VSAD ?

Rien de plus facile. Visitez notre page web à l'adresse <https://vsad.ca/pitou-du-mois> pour connaître toutes les informations. Participez en grand nombre. **Qui sait, votre pitou sera peut-être notre prochaine vedette !**

LICENCE CANINE

Saviez-vous que?

Pour garder un chien à Saint-Augustin-de-Desmaures, une licence (sous forme de médaille) est requise (Règlement n° 2017-519).

Nous vous rappelons que votre chien doit être promené en laisse dans les espaces publics, sauf à l'intérieur du parc canin. Pensez à toujours avoir des sacs avec vous afin de ramasser les selles de votre animal.

La médaille doit être attachée au cou du chien en tout temps. La licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre et coûte 35 \$ par an.

Les propriétaires ayant déjà enregistré leur animal recevront un état de compte par la poste au cours du mois mars prochain pour le paiement et le renouvellement de la licence pour 2025.

Pour toutes questions concernant les licences canines, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/animaux> ou communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 418 878-4662 poste 5404, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel urbanisme@vsad.ca.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux communications, nous vous invitons à consulter notre site web via l'adresse <https://vsad.ca/communication> ou à communiquer avec le Service des loisirs, culture et relations citoyennes, par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, entre 8 h et 16 h ou via courriel communications@vsad.ca.



Pour ne rien manquer en février!



Du 2 au 8 février

Semaine nationale de la prévention du suicide



Du 10 au 14 février

Journées de la persévérance scolaire



14 février

Saint-Valentin



PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS LOISIRS, CULTURE ET COURS AQUATIQUES

Printemps 2025

Programmation disponible le 3 mars

Inscription pour les résidents: **du 11 mars à 9 h au 30 mars**
Inscription pour tous : **du 18 mars à 9 h au 30 mars**

**UNE
OFFRE
VARIÉE
POUR
TOUS
LES GOÛTS !**

**EXPOSITIONS AQUAJEUX
ATELIERS CRÉATIFS ENTRAÎNEMENT
CONFÉRENCES TRIATHLON
CLINIQUES DE PICKLEBALL**



VSAD.ca/programmation

Pour information : 418 878-5473



**BIBLIOTHÈQUE
ALAIN-GRANDBOIS**

auteur **magazine** **Récit** **fiction** **BD**
documentaire **roman** **livre** **manga**

SERVICE en vedette ce mois-ci

De nouveaux passe-temps pour les froides journées d'hiver

Pour passer le temps, la bibliothèque met à la disposition des usagers une grande collection de jeux de société dans la section jeunesse, ainsi qu'un casse-tête collectif qui est toujours disponible dans le salon réservé aux 18 ans et plus.

De plus, dans les dernières semaines, un jeu d'échec et un jeu de backgammon ont été ajoutés et sont en accès libre. Repérez-les dans l'espace central de la bibliothèque et amusez-vous!



VIE DE BIBLIOTHÈQUE - à découvrir ou redécouvrir

Accès aux documents de la bibliothèque - une responsabilité partagée!

Pour favoriser l'accès rapide aux documents de la bibliothèque, le personnel s'assure de les traiter, cataloguer et réparer dans les meilleurs délais selon les réservations reçues et les demandes spéciales.

Toutefois chaque abonné a aussi son rôle à jouer. En respectant la date de retour de vos documents, vous évitez non seulement d'avoir votre dossier bloqué et des frais pour des documents non-retournés, mais vous contribuez également au bonheur des autres abonnés qui attendent leurs réservations.

Merci de nous aider à maintenir une bonne circulation des documents!



SUGGESTIONS DE LECTURE

De Jonathan Gagnon, technicien en documentation

Spy x Family – Section ADO, Manga adolescent de Tatsuya Endo
Comment le retrouver sur les rayons (Cote): MANGA SPY_FAMILY S77283

Pourquoi le lire : Ce manga est une bouffée d'air frais : truffé d'action, d'humour et de personnages attachants. Peu de manga parviennent à me faire autant rire que celui-ci. Sans être uniquement une comédie, ce manga renferme plusieurs moments de tensions et des scènes touchantes. La série peut autant être appréciée des jeunes ados que par les adultes et les parents. – Jonathan Gagnon



D'Isabelle Trottier, coordonnatrice aux approvisionnements

Je revenais des autres – Romans adultes de Mélissa Da Costa
Comment le retrouver sur les rayons (Cote): DAC MEJ

Pourquoi le lire : C'est un roman introspectif et émouvant à la fois qui touche les thèmes de la reconstruction, du deuil et de la recherche de soi. Ce roman nous invite à réfléchir sur notre propre parcours, nos relations et la manière de trouver un sens à nos expériences même les plus difficiles. C'est un livre très touchant qui nous porte à réfléchir. – Isabelle Trottier



HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE 10 H - 17 H LUNDI 10 H - 18 H MARDI 13 H - 20 H
MERCREDI 13 H - 20 H JEUDI 13 H - 20 H VENDREDI 10 H - 18 H SAMEDI 10 H - 17 H

VSAD.ca/CULTURE
catalogue.vsad.ca

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE 2024

L'année 2024 a été marquée par une programmation riche, alliant continuité et innovation. Grâce aux activités proposées, aux cours collectifs, aux formations, aux grands événements, ainsi qu'à vos suggestions, nous avons pu adapter notre offre aux attentes des Augustinois-es.

sibles à tous et toutes, et l'organisation d'événements comme La Vitrine, Le Tremplin et L'Avant Nuit, ont permis de créer des moments de rassemblement pour la communauté.

L'introduction d'activités culturelles à l'extérieur dans le cadre du Mois Tuques et bas de laine, l'extension des cours d'activités physiques collectives acces-

L'année 2025 est amorcée et nous avons encore de nombreuses surprises à vous offrir. Restez connecté.e.s à nos différents médias pour ne rien manquer.



L'AVANT-NUIT



LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE



FÊTE NATIONALE



LA GRANDE MARCHÉ



LA VITRINE



LE MOIS TUQUES ET BAS DE LAINE



LE TREMPLIN



LA VIRGULE

LE MOIS ET TUQUES BÂS DE LAINE

2025

EN FÉVRIER ON JOUE DEHORS

**SOIRÉE DE PATINAGE
AUX FLAMBEAUX
DES PAS FRIEUX**



**Vendredi 7 février
18 h 30 à 20 h 30**
Anneau de glace du lac Saint-Augustin

**LE GRAND
FRISSON**



**Samedi 8 février
14 h à 15 h**
Complexe sportif multifonctionnel

**PÉDAGO
AU CHAUD
COURONNES LUMINEUSES**



6 ans et +
**Vendredi 14 février
13 h 30 à 15 h**
Centre communautaire multi. secteur est

**SOIRÉE
DE GLISSADE
DES AMOUREUX**



**Vendredi 14 février
18 h 30 à 20 h 30**
Centre communautaire multi. secteur est

FÊTE DES PATINS



Événement partenaire
**Samedi 15 février
10 h à 15 h**
Anneau de glace du lac Saint-Augustin

FÊTE DES TUQUES



**Samedi 22 février
13 h à 16 h**
Parc Place-Portneuf

**RÂNDONNÉE
AUX FLAMBEAUX**



**Vendredi 28 février
18 h 30 à 20 h**
Parc des Hauts-Fonds

**FÊTE DES FLOCONS
ET DES SOURIRES**



**Samedi 1^{er} mars
13 h à 16 h**
Parc du Grand-Hunier



ACTIVITÉS POUR TOUS! VENEZ JOUER DEHORS AVEC NOUS!

PROGRAMMATION *complète*

VSAD.ca/MTBL 

SEMAINE DE RELÂCHE

2025

1^{ER} AU 9 MARS

FÊTE DES FLOCONS ET DES SOURIRES

Samedi 1^{er} mars
13 h à 16 h
Parc du Grand-Hunier



ATELIER CRÉATIF MONSTRE GLOUTON

6 ANS ET +

Lundi 3 mars
13 h 30 à 15 h
Bibliothèque Alain-Grandbois



BINGO DES ANIMAUX

EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Mardi 4 mars
13 h 30 à 15 h
Centre communautaire multi. secteur est



BOUGER AVEC Lü.

Mercredi 5 mars
9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Centre communautaire multi. secteur est



JEUX AVEC LA REVANCHE

EN FAMILLE OU ENTRE AMIS

Jeudi 6 mars
9 h à 12 h
Complexe sportif multifonctionnel



BAIN LIBRE ANIMÉ HEURE DU CONTE À LA PISCINE

Jeudi 6 mars
13 h 30 à 15 h 25
Complexe sportif multifonctionnel



ATELIER : 3, 2, 1... MAGIE! 8 À 12 ANS

Vendredi 7 mars
13 h 30 à 14 h 30
Bibliothèque Alain-Grandbois



PATINAGE FESTIF ET CINÉMA

Vendredi 7 mars
18 h 30 à 20 h 30
Complexe sportif multifonctionnel



ACTIVITÉS LIBRES

dans nos installations

natation • plongeon • patinage
jeux vidéo • jeux de société • casse-tête
badminton • pickleball • basketball • volleyball

PROGRAMMATION *complète*

VSAD.ca/RELACHE

LE BABILLARD DES AUGUSTINOIS ACTIFS

ÉVÈNEMENT
CONFÉRENCE
SPECTACLE
ACTIVITÉ



MARCHE ET RANDONNÉE
VSAD.ca/parcs

PARC RIVERAIN
RIVE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

PARC BOISÉ SAINT-FÉLIX
FALAISE BORDANT LE FLEUVE SAINT-LAURENT

PARC DES HAUTS-FONDS
SITE NATUREL SITUÉ AUX ABORDS DU FLEUVE

PATINOIRES EXTÉRIEURES

AVEC BANDE (HOCKEY)
CENTRE DELPHIS-MAROIS
CENTRE SOCIORECRÉATIF LES BOCAGES
PARC PLACE-PORTNEUF
PARC RICHARD-GOSSELIN
COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

SANS BANDE (PATINAGE)
CENTRE DELPHIS-MAROIS
CENTRE SOCIORECRÉATIF LES BOCAGES

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

ACCÈS VIA LE STATIONNEMENT DU PARC RIVERAIN
OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 H À 21 H
ANNEAU DE GLACE DE 1 KILOMÈTRE
SURFACES DE POND HOCKEY
CHALET, CASIERS, MUSIQUE
BREVAGES ET COLLATIONS LA FIN DE SEMAINE (\$)

BUTTES DE GLISSE
PARC PLACE-PORTNEUF
CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

CARTE DES INSTALLATIONS HIVERNALES

DÉCOUVREZ LES PLATEAUX SPORTIFS DE LA VSAD
VSAD.ca/LOISIRS



Bibliothèque Alain-Grandbois
Centre communautaire multi. secteur est
Complexe sportif multifonctionnel
Centre Delphis-Marais
Maison Omer-Juneau
Parc Riverain

EN FÉVRIER

Premier arrivé, premier servi, sauf si picto inscription.

7	Groupe de randonnée hivernale	
10	Heure du conte (0 à 6 ans)	
11	Club de tricot	
12	Club de lecture Latulu	
14	Pédago au chaud : couronnes lumineuses	
14	Chanter pour chanter	
18	Club de tricot	
21	Concert Marc Lepage chante Aznavour	
22	Lire et découvrir	
25	Midi-conférence : L'effet sourire – La gratitude	
25	Club de tricot	
4 mars	Lire et découvrir	
4 mars	Club de tricot	
15 février au 16 mars	Exposition « Flux et tourments » par Odette Simard	

Appel des propositions - Présent'Art 2025

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, en collaboration avec l'Association culturelle de Saint-Augustin-de-Desmaures, reçoit les propositions des artistes pour exposer une œuvre dans le cadre du projet Présent'Art. Les Présent'Art sont des présentoirs extérieurs exposant des reproductions d'œuvres artistiques sous le thème « Signature artistique ». À l'été 2025, 17 nouvelles reproductions d'œuvres seront installées devant la bibliothèque Alain-Grandbois. Pour connaître les modalités afin de présenter votre projet et pour déposer votre dossier, consultez vsad.ca/culture. La date limite pour déposer votre dossier : 24 mars 2025.



Lire et faire lire – Bénévoles recherchés

Vous avez plus de 50 ans et vous avez envie de partager un peu de votre temps libre avec des enfants? Devenez bénévole-lecteur dans le programme Lire et faire lire !

En plus de tisser des liens avec d'autres bénévoles motivés, vous aurez la chance d'accompagner un petit groupe de 3 à 5 enfants de maternelle ou de 1^{re} année dans leur découverte de la lecture.



Pour obtenir plus d'informations ou pour vous inscrire à la session d'hiver, communiquez avec Mme Sarah Vachon-Bellavance par courriel à sarah.vachon-bellavance@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-4662 poste 6611.

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER

LES AUGUSTINOIS ACTIFS
@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca

